

Mail reçu le 26/09/2022 à 16h48

Venant au Pyla depuis de très nombreuses dizaines d'années, nous approuvons totalemment les conclusions de l'ADPPM concernant l'engagement décennal de réensablement de nos plages, tant pour la préservation de la qualité de vie que de la sécurité des baigneurs (mais aussi des utilisateurs de bateaux au mouillage) et que, surtout et indiscutablement, pour la préservation de nos côtes, le tout sans préjudice notable.

Brigitte et Jean-Luc